

## **Poste : Tapissier·e·s Siège – Artisanat d’exception**

**Poste à pourvoir immédiatement**

**Paris 11<sup>ème</sup> / Métro Voltaire**

**CDI de 169 heures / mois**

**Salaire en adéquation avec le poste, 13<sup>ème</sup> mois, ticket restaurant**

Objectifs de la fonction : Intégration d’une équipe de 14 artisans, en tant que Tapissier·e Siège

Champs de compétences requis :

- *Savoir (diplôme)* : Formation de Tapissier·e Siège
- *Savoir-faire (expérience)* : Expérience de plusieurs années (min. 2 ans) en tant que Tapissier·e Siège
- *Savoir-être (comportements)* :
  - Dynamique et volontaire
  - Aptitude à la communication (écoute active)
  - Travail en équipe
  - Curiosité du métier et des techniques

### Société Tapissier Seigneur

Depuis 1935, Tapissier Seigneur demeure fidèle à son modèle artisanal, dans la création de sièges, de décors de fenêtre et de tentures murales. Célia de Oliveira et Steven Renou perpétuent le développement de la maison dans la plus pure lignée de l’artisanat traditionnel. Ils illustrent dans leurs ateliers, au cœur de Paris, la liberté de création, la capacité d’innovation constante et la transmission du savoir-faire d’exception.

Avec ses tapissier·e·s en siège, ses tapissier·e·s couture et ses tapissier·e·s villiers, la maison conçoit et fabrique pour la décoration intérieure des espaces privés et publics : résidentiel, yachts, hôtellerie, boutiques, ... Aujourd’hui, les créations de Tapissier Seigneur rayonnent à travers le monde grâce à l’accompagnement de décorateurs renommés.

Pour son savoir-faire précieux et innovant, Tapissier Seigneur est labellisé Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV). Le dynamisme porté par Célia de Oliveira et Steven Renou engage la maison à aller de l’avant dans le respect de l’environnement en créant des objets durables qui se transmettent dans le temps. Ils sont également étroitement impliqués dans la formation au travers des Compagnons du devoir et l’évolution du métier de tapissier·e.

